Université Paris Cité

Master Cinéma et Audiovisuel
Spécialité *Études cinématographiques*

2022-2023

Atelier pratique de réalisation documentaire (M1 et M2)

Le parcours «Études cinématographiques » du master « Cinéma, Documentaire, Médias » propose un itinéraire « Atelier pratique de réalisation ».

L'Atelier pratique de réalisation s'inscrit dans la continuité des Ateliers Cinéma de licence, qui sont une spécificité de la formation en études cinématographiques à l'Université Paris Cité. Il permet de conjuguer la recherche au niveau master et une expérience pratique de réalisation.

L'Atelier se déroule sur les deux semestres et s'adresse en priorité aux étudiants qui souhaitent mener une réflexion approfondie sur la création cinématographique **en s'impliquant dans la conception et la fabrication d'un film documentaire**. Le principe est le suivant : un.e **cinéaste** propose à un groupe de quinze étudiant.e.s de s'initier **aux enjeux et pratiques du cinéma documentaire,** à travers **un travail de réalisation cinématographique personnel**.

Programme 2022-2023

L'atelier 2022-2023 sera dirigé par **la réalisatrice INA SEGHEZZI**

« Nous »

La rencontre est au cœur du cinéma documentaire. La rencontre avec l'autre que l'on regarde, écoute, avec lequel on établit une relation qui devient cinéma. La rencontre avec un lieu, peuplé d'hommes et de femmes, qui y vivent ou qui y ont vécu dans le passé. La relation filmeur-filmé peut se résumer à « de moi à toi », « de toi à moi », « de nous à vous », ou encore « je te regarde et écoute, tu me parles et tu agis ». Ensemble, nous formons un « nous ». La question du « nous » interroge la relation du filmeur au filmé, mais elle concerne bien entendu notre société dans un sens beaucoup plus large.

De quoi est faite une communauté ? Qu'est-ce qui constitue un groupe ? Est-il inclusif (nous les humains, nous, les êtres vivants) et/ou exclusif (nous, qui sommes nés en 2000, nous, femmes de 43 ans, nous, habitants du quartier x, nous, Français de souche…) ? Très vite, quand on commence à creuser le « nous », le terrain devient glissant.

Comment le cinéma documentaire peut-il s'emparer de la question du « nous » ? Comment mettre en scène le commun, la relation avec les autres, les liens particuliers que des personnes tissent entre elles pour former un groupe engagé autour d'une cause commune ? Le « Nous » dont il est question ici est à envisager comme un espace-temps partagé, où des d'hommes et des femmes se retrouvent, se reconnaissent, sont liés entre eux par une pratique, une expérience, une croyance, une passion ou une appartenance commune. Quels moteurs animent ce « nous » ? De quoi est-il fait ? Quelles sont les gestes, les actes, les initiatives et entreprises concrètes qui lui donnent forme et vie ? Quels types de relation crée-t-il entre celles et ceux qui le composent ? Quels rapports, d'ouverture ou de fermeture, entretient-il au monde ? Permet-il, à une échelle très modeste et locale, de mieux vivre ensemble, ou implique-t-il, au contraire, un retranchement qui génère de l'exclusion, du racisme, de l'entre-soi ?

La présentation complète et le calendrier de l'atelier sont consultables sur le site des Ateliers Cinéma : https://u-paris.fr/lac/atelier-master/

Dépôt des candidatures

L'itinéraire « **Atelier pratique de réalisation** » est **sélectif et limité à 15 étudiant.e.s** qui ont déjà été initié.es aux pratiques **de la réalisation audiovisuelle** (prise vue, prise de son, montage) au cours de leur licence, à l'Université Paris Cité ou dans une autre université.

L'appel à candidatures est désormais ouvert pour l'année universitaire 2022-2023

- aux étudiant.e.s ayant validé leur licence Cinéma à l'Université Paris Cité en 2022.
- aux étudiant.e.s extérieur.e.s ayant été admis.es en M1 ou M2 Cinéma à l'Université Paris Cité.

Pour faire acte de candidature, il faut **être autorisé à s'inscrire administrativement en master,** c'est-à-dire avoir déposé un **projet de mémoire** conforme aux instructions données sur le site de l'université, accompagné de l'**accord** préalable d'un.e directeur.rice de mémoire.

Et **déposer un dossier de candidature**, composé de :

- **l'accord** d'un.e directeur.rice de mémoire

- **votre projet de mémoire**

- **une lettre expliquant votre motivation** pour le choix de l'Atelier « Pratique de réalisation »,

- **un CV détaillé** faisant état de vos expériences antérieures dans le domaine de la pratique cinématographique, ainsi que les résultats obtenus au cours de la licence (matières générales + enseignements pratiques).

Vous vous engagerez, par cette candidature, à suivre tous les travaux de l'atelier.

Validation

En M1 : l'Atelier pratique de réalisation a lieu au premier et au second semestre. Il est validé à chaque semestre en lieu et place d'un séminaire. Un.e étudiant.e de M1 inscrit.e à l'atelier aura donc à valider, outre le mémoire :

- les 2 semestres de l'atelier
- 3 séminaires théoriques au choix + le cours de M1 (au choix, voir brochure) et les UE de langues.

En M2 : l'atelier est également validé à chaque semestre en lieu et place d'un séminaire. Un.e étudiant.e de M2 inscrit.e à l'atelier aura donc à valider, outre le mémoire :

- les 2 semestres de l'atelier
- 2 séminaires théoriques au choix + l'UE « groupe de recherche » et les UE de langues.

ATTENTION : en M1 comme en M2, **les étudiant.e.s inscrit.e.s à l'atelier ne peuvent pas valider de stage en lieu et place d'un séminaire ou d'une partie de l'atelier**. Ils ne pourront suivre et valider que des **stages hors cursus**.

Envoi des dossiers de candidatures

La date limite pour le dépôt des dossiers (papier ou informatique) **est :**

le jeudi 8 septembre 2022

Les dossiers complets doivent être envoyés par voie électronique ou par courrier à :

Catherine Ermakoff, responsable des Ateliers Cinéma **ateliers.cinema@univ-paris-diderot.fr**

Université Paris Cité

Ateliers Cinéma - Bâtiment Grands Moulins- Bureau 676 C

UFR Lettres, Arts, Cinéma - Case 7010

5, rue Thomas Mann 75205 PARIS CEDEX 13

Tél. : 01 57 27 63 66

Les étudiants seront informés des résultats le lundi 12 septembre 2022 en fin de journée.